



PASS +

Nous sommes maintenant affiliés au dispositif PASS +.

Cette aide financière concerne:

- tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines de la 6e à la majorité
- les 11 à 18 ans domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...)

Le Pass + se présente sous forme de porte-monnaie électronique.

Comment ça fonctionne:

Vous bénéficiez de 3 moyens de régler avec cette aide, soit :

- en nous remettre un ticket Pass+ qui est à valider depuis votre compte
- en nous faire un virement depuis votre compte vers le nôtre
- en nous présenter votre carte Pass+